

**Question orale déposée par Jean BARTHOLIN, Régis JUANICO et Jean-Claude BERTRAND  
au nom du Groupe de la Gauche Démocrate et Socialiste**

## **Agir pour redonner à notre collectivité sa pleine capacité d'initiative**

Par notre question orale de décembre 2010, nous avons une nouvelle fois dénoncé le décalage entre ce que paie le département et ce qui lui est remboursé par le niveau national pour financer les allocations individuelles de solidarité (APA, PCH, RSA). Cet écart grève un peu plus chaque année la situation financière de notre département, et cela d'autant plus lorsque les difficultés économiques et sociales s'accroissent comme c'est le cas en cette période où les effets de la crise financière sur l'économie réelle sont bien là. Comme pour les transferts de responsabilités confiées dans le cadre de l'Acte 2 de la décentralisation, les Conseils généraux sont tenus, face aux besoins, d'assumer l'évolution croissante des charges correspondantes sans disposer de recettes dynamiques. Si nous centrons la réflexion sur les allocations individuelles de solidarité c'est qu'à l'évidence elles relèvent de la solidarité nationale que l'Etat doit garantir, en respectant l'esprit des lois de décentralisation.

Cette situation n'est pas spécifique à notre département : l'ADF a évalué à 5,3 Milliards d'euros la charge que représentait le versement des allocations individuelles sur les budgets départementaux en 2010.

C'est ainsi que 58 Conseils généraux ont saisi le Premier Ministre et le Conseil Constitutionnel afin que le nécessaire soit fait pour faire respecter la Constitution, et notamment les principes d'autonomie financière et de libre administration des collectivités territoriales. **Il s'agit bien de redonner aux départements leur pleine capacité d'initiative, leur force d'innovation sociale et économique, les moyens de poursuivre une dynamique de solidarité responsable entre les hommes et les territoires.**

Ceci est particulièrement vrai et nécessaire « **pour la Loire** » qui s'efforce d'assumer les difficiles mutations économiques, sociales et démographiques auxquelles elle est confrontée depuis de nombreuses années : pour faire face à cette situation, notre Institution départementale doit avoir les moyens d'honorer ses missions de solidarité entre les hommes et les territoires, dans la proximité et avec efficacité !

A plusieurs reprises, nous vous avons demandé, Monsieur le Président, de vous indigner, comme l'on fait d'autres Présidents de Conseils généraux, dont certains de même sensibilité politique que vous. Dernièrement, l'asphyxie financière progressive que nous dénonçons depuis plusieurs années s'est aggravée avec la réforme fiscale.

En ce début de mandature, compte tenu de votre engagement, **vous devez sortir de votre silence** si véritablement vous avez le souci de notre département, de ses territoires et habitants, ainsi que la conviction que notre Institution - que vous présidez - a un rôle essentiel à tenir.

C'est la raison pour laquelle, nous réaffirmons notre proposition de rejoindre « **tous ensemble** » dans leur démarche les 58 Conseils généraux qui ont saisi le Conseil Constitutionnel, considérant que les raisons de ce recours sont encore plus vraies et fondées dans notre département.

Nous vous informons, qu'en tout état de cause, notre groupe engagera cette démarche.